

ANS Vie - Covéa
Association Nationale des Souscripteurs Vie Covéa
Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901
86-90 rue Saint-Lazare 75009 PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 25 JUIN 2024

AVIS DE CONVOCATION

Les adhérents de l'ANS Vie-Covéa sont convoqués en Assemblée générale ordinaire le **mardi 25 juin 2024 à 14h**, au **Palais des Congrès & des Expositions de Valence** – 16 avenue Georges Clémenceau, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Partie informative

- Présentation de l'activité de GMF Vie, MAAF Vie et MMA Vie
- Saut de génération ou comment transmettre à ses petits-enfants

Partie institutionnelle / Vote des résolutions

- Lecture du rapport du Conseil d'administration, du rapport du trésorier sur les opérations et les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023, du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes, approbation des comptes et quitus aux administrateurs
- Affectation de l'excédent de l'exercice
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 612-5 du code de commerce et approbation des termes dudit rapport
- Délégation de l'Assemblée générale au Conseil d'administration relative aux modifications des contrats d'assurance de groupe
- Modifications de certaines dispositions de contrats d'assurance de groupe monosupport et multisupports souscrits auprès de GMF Vie, MAAF Vie et MMA Vie Assurances Mutuelles / MMA Vie
- Pouvoirs à donner pour l'accomplissement de toutes formalités légales

Pour en savoir plus sur cette Assemblée, nous vous invitons à consulter le site internet de l'Association www.ansviecovea.org.

Le Président du Conseil d'administration